

et sa résignation a été acceptée. L'autre examinateur, le capitaine Roderick Cameron continue, encore à remplir ses fonctions pour ce port.

On a représenté au ministère qu'il serait de l'intérêt des candidats qui désirent des certificats de compétence, d'avoir des examinateurs à Yarmouth, Nouvelle-Ecosse, et le 24 juin dernier, le capitaine Henry Lewis et le capitaine Thomas Killam furent nommés examinateurs pour ce port, en vertu d'un arrêté du Conseil.

Comme on l'a dit plus haut, six séances eurent lieu à Yarmouth, auxquelles 17 candidats subirent un examen heureux et reçurent des certificats de compétence.

Le tableau suivant indique les recettes et les dépenses de ce service depuis la mise en vigueur de la loi, savoir :—

			Dépenses.		Recettes.
Pour l'année fiscale expirée le 30 juin	1871	...	\$1,410 45	...	Nil.
do	do	1872	4,312 07	...	\$1,344 00
do	do	1873	6,466 18	...	4,963 00
do	do	1874	4,520 19	...	2,995 00
do	do	1875	5,696 62	...	2,715 00
do	do	1876	4,672 08	...	2,021 87
do	do	1877	4,050 00	...	1,740 50
do	do	1878	4,249 76	...	1,296 50
			<u>\$35,377 35</u>	...	<u>\$17,075 87</u>
			17,075 87		
Surplus des dépenses sur les recettes.....			\$18,301 48		

NAUFRAGES ET ACCIDENTS.

Le nombre des accidents arrivés aux navires anglais, y compris ceux du Canada, et aux navires des autres nations naviguant dans les eaux canadiennes, dont le ministère a reçu le rapport, et aux navires canadiens naviguant dans les eaux étrangères durant l'année expirée le 31 décembre 1878, a été de 310, représentant un tonnage de 129,143 tonneaux enregistrés. Le montant des dommages et des pertes ainsi occasionnées, autant qu'il y a eu moyen d'obtenir à cet égard une estimation exacte, est de \$2,770,000. Le nombre de vies perdues dans ces divers naufrages est de 116, dont 13 dans les eaux du Canada et 103 à l'étranger.

Le nombre de désastres dont il a été fait rapport à ce ministère comme ayant eu lieu dans les eaux de l'intérieur du Canada, pendant la dernière année de calendrier, est de 29, représentant 5,497 tonneaux de tonnage enregistré. Le montant des pertes éprouvées s'est élevé à \$121,375, et le nombre de vies perdues à 5.

Le nombre total de naufrages dont rapport a été transmis à ce ministère pendant l'année de calendrier, de navires voyageant sur les mers et sur les cours d'eau du Canada, est de 339. Il y a eu dans ces divers naufrages 121 pertes de vie. Le tonnage perdu dans ces divers accidents a été de 134,640 tonneaux enregistrés, et le chiffre total des pertes, autant que l'estimation a pu en être faite, a été de \$2,901,375. Dans ce chiffre sont comprises les pertes des cargaisons, ainsi que les avaries de